

## Memento - Rédaction inclusive et épïcène à l'UNIGE

### DIRECTIVE

En accord avec ses textes de lois, chartes et règlements<sup>1</sup>, l'Université de Genève décide d'adopter une rédaction inclusive et épïcène dans l'ensemble de ses documents officiels, nouveaux ou en révision, (règlements, rapports, offres d'emploi, etc.) et de sa communication (journaux, magazines, newsletters, sites internet, etc.). Le Rectorat de l'UNIGE demande à l'ensemble de la communauté universitaire de rédiger selon les règles énoncées dans cette directive.

### PRINCIPES DE BASE POUR LA REDACTION

S'exprimer et rédiger en s'adressant d'emblée à un public mixte et en tenant compte de la diversité. Certes, l'adaptation d'un texte à la rédaction épïcène requiert une certaine souplesse pour articuler les différentes règles. Il est souvent préférable de varier les principes et de les combiner afin de créer un texte intelligible et fluide.

1. Réintroduire systématiquement **le féminin des noms de métiers, titres et fonctions**, lesquels ont le plus souvent des siècles d'existence. Pour cela, ajouter une terminaison féminine au radical du mot.

Exemples :

- **rectrice** ;  
- **autrice** ;  
- **doyenne**.

2. Utiliser les **mots englobants** (langage épïcène) qui permettent d'inclure toutes les personnes.

Exemples :

- la classe, le groupe, l'équipe de recherche, la direction, la présidence ;  
- le corps professoral, étudiantin, administratif et technique ;  
- le personnel enseignant, le collège professoral ;  
- les membres du rectorat, du personnel ;  
- les personnes, les responsables, les titulaires d'un master, les bénéficiaires d'une bourse.

<sup>1</sup> [La loi sur l'université du 13 juin 2008](#) (LU) Art. 3 Egalité :1. L'université contribue à la démocratisation du savoir et promeut l'égalité des chances. 2. L'université garantit l'égalité des femmes et des hommes. Elle encourage la parité dans les fonctions représentatives et de responsabilité. A cette fin, elle prend les mesures adéquates en faveur du sexe sous-représenté.

[Charte d'éthique et de déontologie des hautes écoles universitaire et spécialisée, 2019](#) ; [Charte graphique UNIGE, janvier 2014](#) ; [Charte de la diversité, 2018](#) ; [Charte qualité, 2018](#).

[Règlement pour l'égalité et la prévention des discriminations en raison du sexe, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre \(REgal\)](#), Genève, septembre 2017. REgal Art. 5 Communication 1. L'administration cantonale adopte, dans la mesure du possible, une communication inclusive et épïcène. 2. Par communication inclusive et épïcène, il est entendu l'utilisation de termes neutres dont l'orthographe est identique qu'ils désignent un homme ou une femme, ou encore l'élaboration et l'utilisation de documents et supports de communication qui prennent en compte la diversité des réalités, notamment en termes de genre, d'état civil et de modèles familiaux et qui ne reproduisent pas des stéréotypes de genre.

### 3. Utiliser l'infinitif.

Exemples :

- être titulaire d'un doctorat ;
- être capable de travailler en équipe.

### 4. Pratiquer la **double flexion** (doublet).

Exemples :

- le vice-recteur et la vice-rectrice ;
- celles et ceux ;
- tous et toutes.

#### 4.1. Respecter ce faisant l'**ordre alphabétique**.

Exemples :

- le chercheur et la chercheuse ;
- le recteur et la rectrice ;
- le collaborateur et la collaboratrice ;
- les étudiant~~es~~ et les étudiant~~s~~.

4.2. Adopter ce faisant l'accord de proximité (accord au plus proche), ce qui permet, si on respecte l'ordre alphabétique, d'alterner dans un texte les accords au masculin ou au féminin.

Exemples :

- les vice-recteurs et les vice-rectrices sont nombreuses ;
- les doyennes et doyens sont satisfaits.

### 5. Opter pour la **forme contractée** avec le trait d'union ou le point médian. Utiliser la barre oblique quand la terminaison du mot le requiert et seulement lorsque le doublet n'est pas possible (manque d'espace).

Exemples avec le trait d'union ou le point médian :

- professeur-e ; professeur•e ;
- étudiant-e ; étudiant•e ;

Exemples avec la barre oblique lorsque le doublet n'est pas possible (manque d'espace):

- collaborateur/trice
- administrateur/trice
- chercheur/euse

Exemples à choix :

- huissier-e ou huissier/ère

5.1 Ce faisant, n'utiliser qu'un seul tiret ou point médian pour la forme contractée **au pluriel**.

Exemples :

- les étudiant-**es** ou étudiant•**es**
- les doctorant-**es** ou doctorant•**es**

5.2 Ce faisant utiliser la **barre oblique** pour les **déterminants**.

Exemples :

- **le/la** professeur-e
- **son/sa** étudiant-e

6. Afin de rendre un texte encore plus inclusif, il est possible d'ajouter un « X » comme marque de rupture avec la binarité de la langue.

Exemples :

- les étudiant-e-x-s ;
- les professeur-e-x-s.

## AUTRES PRINCIPES

Le langage inclusif et épiciène ne concerne pas seulement l'écriture, il englobe toute la communication.

1. Rédiger des biographies, portraits, remerciements et articles sans biais de genre.

Exemple :

- lors d'un départ à la retraite, évoquer la carrière professionnelle et éviter ainsi d'écrire que : «la professeure X va enfin pouvoir se consacrer à ses petits-enfants», alors que seuls les hauts faits académiques de son collègue masculin sont mis en avant.

2. Choisir des visuels représentant la mixité professionnelle dans les différents supports de communication.

3. Veiller à une représentation équilibrée entre expertes et experts lors de colloques scientifiques, de conférences ou de grandes manifestations universitaires.

## OUTILS ET APPUIS

1. Prendre contact avec le Service égalité qui propose depuis plusieurs années conseils et relectures rapides : [egalite@unige.ch](mailto:egalite@unige.ch)

2. Voir page <http://www.unige.ch/egalite/ancrage/epicene>
3. Consulter le document *Règles typographiques dans la rédaction des textes à l'UNIGE*, 2017 : <https://www.unige.ch/communication/publier/charte/regles-typo/>

## POUR ALLER PLUS LOIN

*La rédaction législative et administrative inclusive: La francophonie entre impulsions et résistances*, Actes Journée CETEL, dir. professeur A. Flückiger, éd. Stämpfli Verlag AG, Berne, 2019.

*Le langage inclusif : pourquoi, comment*, par Eliane Viennot, Raphaël Haddad et Chloé Sebagh, iXe, 2018.

*Assessing the impact of gender grammatization on thought : A psychological and psycholinguistic perspective* par Sato, Oetl & Gygax, Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie, 2017.

*L'égalité s'écrit, guide de rédaction épïcène*, Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud, Lausanne, décembre 2007.

Directive relative à l'application du *Règlement relatif à l'usage de la forme féminine dans les noms de métier, de fonction, de grade ou de titre dans les actes officiels* (B 2 05.13), UNIGE, mai 2003.

*Guide romand d'aide à la rédaction administrative et législative épïcène*, Etat de Genève, 2001.

*Le nouveau dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions*, par Thérèse Moreau, Metropolis, 1999.

*Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin* par Eliane Viennot, iXe, 1999.